

sorties nature

Pour découvrir la nature en Lauzière



Traces et indices de la faune sauvage

Dimanche 10 mars

Balade pour identifier les traces des animaux sauvages du massif de la Lauzière.

Où ? secteur du refuge du lac de la grande Léchère, Montgellafrey

Pour qui ? à partir de 9 ans

Quand ? de 9h à 17h

Combien ? 15 euros (repas chaud au refuge compris)

Prévoir des raquettes à neige

Au concert des oiseaux

Dimanche 02 juin

Invitation à l'écoute, à l'observation et à la reconnaissance des oiseaux des forêts et des alpages du massif de la Lauzière.

Où ? secteur du refuge « Le Logis des fées », Celliers

Pour qui ? à partir de 9 ans

Quand ? de 9h à 17h

Combien ? 8 euros (apéro-dessert au refuge compris)

Fleurs et pastoralisme

Dimanche 07 juillet

Marche en montagne pour découvrir la richesse des fleurs d'alpages et échanger avec Fernand Léger, un berger du massif de la Lauzière.

Où ? secteur du refuge « Le Logis des fées », Celliers

Pour qui ? à partir de 9 ans

Quand ? de 9h à 17h

Combien ? 8 euros (apéro-dessert au refuge compris)

Brame du cerf

Samedi 28 septembre

Une sortie « faune sauvage » pour partir à la rencontre des forêts d'automne de la Lauzière, des pistes animales et de l'appel du grand cerf.

Où ? secteur du refuge du lac de la grande Léchère, Montgellafrey

Pour qui ? à partir de 9 ans

Quand ? de 14h – 22h

Combien ? 7.5 euros (apéro dînatoire au refuge compris)

Vieilles forêts et petites chouettes

Sam 5 et dim 6 octobre

Une nuitée à l'écoute des chouettes de montagne pour découvrir leur habitat forestier et participer à un inventaire de présence.

Où ? secteur de la commune d'Argentine

Pour qui ? à partir de 16 ans (accompagné)

Quand ? départ samedi à 14h, retour dimanche à 11h

Combien ? gratuit

Prévoir sac de couchage, frontale, repas.

Toutes les sorties sont encadrées par un guide nature de la FNE Savoie. Des jumelles vous seront prêtées.

INSCRIPTION :

04.79.85.31.79 ou 06.83.93.69.43
ou victor.hausard@fne-aura.org

+ D'INFOS :

www.lauziere-savoie.fr

Sorties financées par le Syndicat Mixte de la Lauzière grâce à des fonds Natura 2000. La participation financière demandée correspond aux repas proposés.